

BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE LÉOGNAN

Année 2022

Projet pour l'encouragement de l'usage des mobilités douces

1. Présentation du collectif

Ce collectif de quelques personnes habitant Léognan est né d'une prise de conscience commune des enjeux liés aux déplacements (cohabitation des piétons, cyclistes et automobilistes), incluant par exemple les problématiques de transports pour se rendre au travail ou pour sortir de notre ville et la sécurité routière.

Nous avons choisi, dans le cadre de ce projet, de nous focaliser sur des propositions, chiffrées lorsque nous le pouvons, visant à faciliter et encourager les usages de la marche à pied et du vélo au quotidien dans Léognan, notamment en favorisant la visibilité de ces usages dans le centre-ville. La présentation des membres du collectif est regroupée en annexe 1 ou via ce [lien](#).

2. Présentation du projet

L'objectif de ce projet est de favoriser l'usage des mobilités douces que sont la marche à pied et le vélo sur le territoire de la ville de Léognan.

Ces deux modes de tran-**sport** doivent être encouragés de diverses manières décrites en 2.3. Chaque piéton ou cycliste en plus dans le centre de Léognan, c'est une voiture en moins qui y circule ou y stationne.

Nous y gagnerions en fluidité de circulation, en qualité de "vivre ensemble", de sécurité, et plus de places de parking seraient ainsi disponibles pour ceux qui sont contraints d'utiliser leur voiture (personnes à mobilité réduite, récupération de courses ou de paquets volumineux, d'enfants à l'école).

Un site internet vient en complément.

On y retrouve le descriptif du projet, la présentation courte (*et plus longue dans certains cas*) des membres du collectif, une photothèque (*des exemples des aménagements présents à Léognan ou ailleurs*) et de nombreuses ressources permettant de prendre connaissance des enjeux du projet, des réglementations en cours, des initiatives prises dans d'autres communes, des solutions de mise en œuvre, etc.

Pour y accéder : <https://sites.google.com/view/circulationsdouces>

Et directement la page des annexes décrivant chaque élément du projet :

<https://sites.google.com/view/circulationsdouces/leprojet/elementsprojet>

2.1 Contexte

Contrairement aux habitants de la métropole bordelaise, les Léognanais actifs travaillent principalement loin de leur domicile. La voiture a donc une place prépondérante dans leurs habitudes, y compris pour des usages de proximité. S'ajoutent à la présence de leurs véhicules ceux des communes alentour, qui traversent notre ville pour les mêmes motifs (déplacements domicile-travail).

2.2 Constat

Le centre de Léognan est peu adapté à un usage quotidien du vélo ou de la marche à pied. Des aménagements simples permettraient de mettre en évidence la possibilité de mobilité douce, et de sécuriser ses adeptes. Ils encourageraient également une meilleure cohabitation entre tous.

2.3 Propositions

1. Développer des zones visibles de stationnement vélo, avec des arceaux adaptés si possible en les disposant dans les lieux les plus fréquentés, près desquels il y a suffisamment de place pour en mettre de 1 à 5 (*soit de 2 à 10 vélos possiblement attachés*) comme sur la photo ci-contre.

Par rapport à l'existant, le matériel proposé permet de ne pas endommager les roues des vélos et d'attacher le cadre et la roue de manière sécurisée.

Les emplacements proposés sont présentés sur la carte en annexe ou via le lien suivant "[carte des emplacements pour les arceaux vélos](#)".



2. Développer un système de balisage sous forme de poteaux bois et panneaux indicateurs situés en divers lieux de la commune et sur lesquels on trouverait indiqué le temps nécessaire, à vélo ou à pied, pour rejoindre certains lieux repérables par tous (*centre ville, lieu culturel, école...*).

Des emplacements possibles sont proposés sur la carte en annexe ou via le lien suivant "[carte des emplacements panneaux indicateurs](#)".

L'idée est de faire appel à des volontaires pour choisir les lieux d'implantation. Lire dans l'annexe:

<https://sites.google.com/view/circulationsdouces/leprojet/poteauxindicateurs>

NB: La carte des emplacements serait mise en évidence sur le site internet de la mairie



3. Marquer de manière plus visible la présence partagée de vélos sur la route, en particulier en équipant tous les feux d'une zone dédiée aux deux roues (sas vélos) comme on en trouve partout en métropole bordelaise et ailleurs.

Pour cela, l'achat de pochoirs spécifiques et de peintures (*si non existants dans les services techniques de la mairie*) serait réalisée dans le cadre de ce projet, et la mise en œuvre serait effectuée par les services techniques de la commune ou une société extérieure.

Aux feux seraient installés, en complément des SAS, une signalisation verticale composée de panneaux spécifiques M12a. Exclusivement des "tourne à droite". (voir :

<https://sites.google.com/view/circulationsdouces/leprojet/signalisationverticale>)



Les pochoirs permettraient également de signaler la présence de cyclistes dans le centre-ville ainsi qu'en prolongement ou en accès des pistes cyclables existantes.

[Voir cet exemple à Villenave d'Ornon](#)

On trouve le détail de ces aménagements sur des cartes dédiées en annexe ou via les liens ci-dessous

- [emplacements des SAS vélos](#),
- [zone avec signalisation au sol indiquant la présence de cyclistes](#).

4. Achat d'une silhouette piétonne (et cycliste) (<https://www.pieto.eu/>) pour marquer de manière plus visible, originale et ludique la présence importante de piétons et de cyclistes dans certains lieux.

Vidéo de présentation : https://youtu.be/2p7e7M0S_uc



5. En prolongement, hors budget participatif, il serait pertinent dans le cadre du projet de la municipalité de "**favoriser les déplacements doux ou collectifs**", qu'elle envisage, à terme, de mettre l'hypercentre de Léognan en zone 30 (*une toute petite partie pour commencer, voir carte*) et, pourquoi pas, de créer une zone de rencontre 20 km/h dans la partie de route ECGB - Écoles.

[Voir la page de notre site sur la zone de rencontre](#)

On trouve des cartes montrant l'emplacement de ces aménagements en annexe ou via les liens suivants

- [zone de rencontre](#),
- [future zone 30](#).

3. Estimatif budgétaire, **entre 4000 et 9000€**

Le tableau ci-dessous regroupe quelques éléments de budget. Il ne comprend pas la partie mise en œuvre, qui pourrait être effectuée par les services techniques municipaux, confiés à des entreprises locales, voire pour certaines à des citoyens ou groupes de citoyens.

Ces éléments restent estimatifs, car il s'agit de laisser la possibilité à la mairie, en fonction de ses partenaires habituels, de ses projets à venir et de sa vision de ces problématiques, de recalibrer ce budget à la hausse ou à la baisse, s'il est retenu lors de la première phase, pour être proposé "raisonnablement" aux côtés d'autres projets.

Propositions	Equipement	Prix unitaire	Nombre	Prix total
1	Arceau range vélo	entre 65 et 150€ voir ICI	10 à 20	1000 à 3000€
2	Panneaux indicateurs	150€	10-20	1500€-3000€
3	Pochoirs et peinture et panneaux m12a	Voir ICI selon besoins		300€-1000€
4	Silhouette cycliste/piéton	~1000€	1 ou 2	1000-2000€

4. Impliquer la jeunesse

Ce projet présente un aspect éducatif important, puisqu'il pourrait être un vecteur de sensibilisation des jeunes générations aux circulations douces, en particulier pour se rendre à l'école ou au collège. C'est pour cette raison que le collectif se met à disposition si besoin pour présenter son projet au conseil municipal des jeunes ou laisser cette instance s'emparer de certaines propositions et les présenter en leur propre nom. Pour le collectif, peu importe d'être choisi si ses aspirations sont mises en œuvre, pour nos jeunes en particulier. Nous pensons notamment à la proposition 4, qui pourrait être prolongée par la fabrication de silhouettes, lors d'un atelier (*cmj, maison des jeunes*), avec l'aide du fablab.

<https://www.technopole-bordeaux-montesquieu.fr/services/fablab>

5. Rendre visibles les cyclistes et piétons

Il ne suffit pas de positionner des éléments apparents (*différents marquages au sol, poteaux indicateurs, panneaux de signalisation, silhouettes de signalisation*) et (*pourquoi pas*) d'aménager dans le futur des zones à 30 km/h dans l'hyper centre et une zone de rencontre à 20 km/h dans la zone espace culturel, écoles, parc de Pontaulic.

Il faut d'ores et déjà encourager l'opération "les jeudis à petits pas" pilotée par le service éducation de la commune (avec trois circuits).

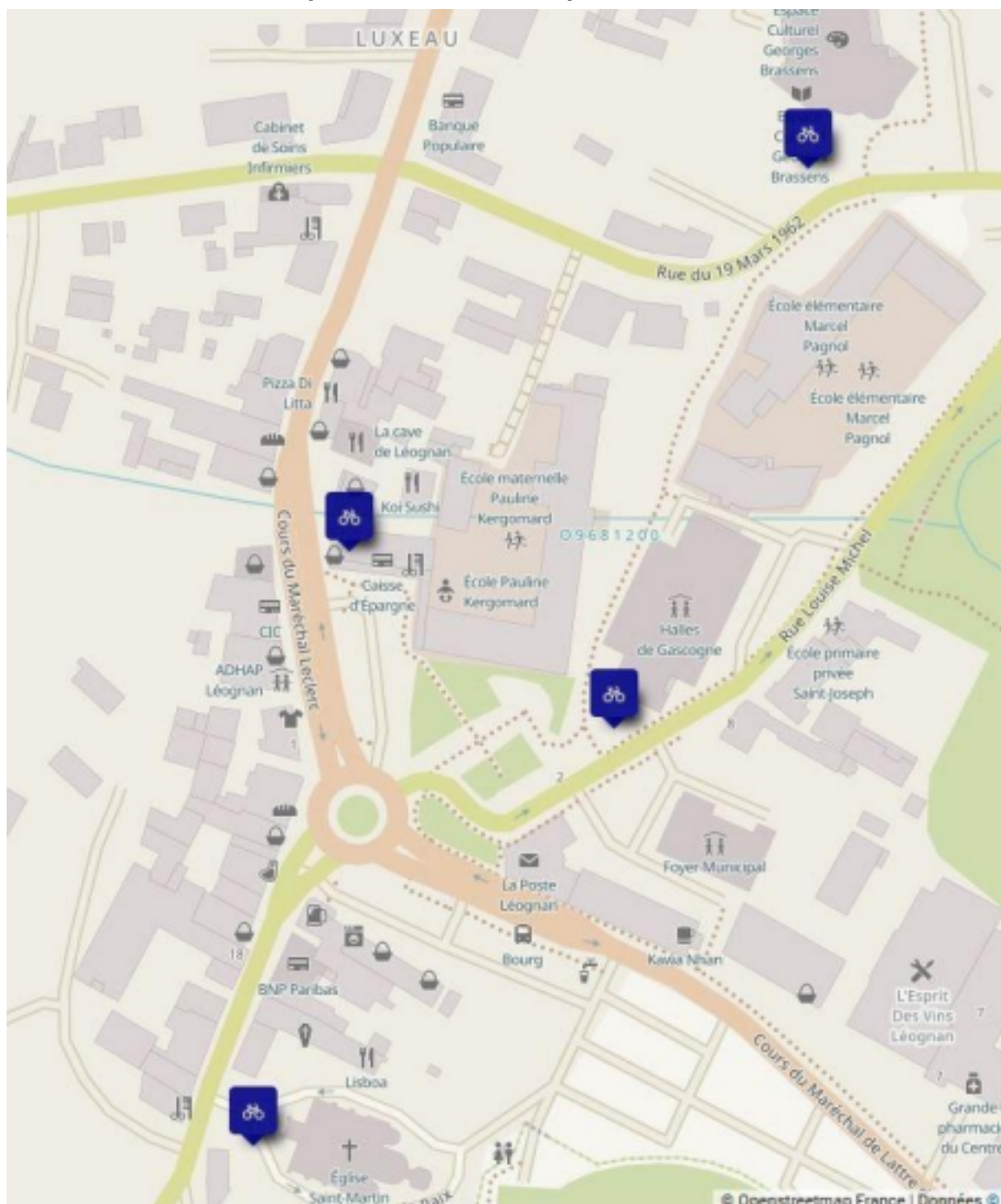
Pourquoi ne pas imaginer aussi une opération vélobus, un jour par mois pour commencer, comme le fait la ville de Barcelone tous les vendredis. [lire ici](#)

Il faut que cette visibilité se manifeste sur la personne en vélo (et à pied) par l'utilisation d'un gilet jaune fortement recommandé pour nos jeunes en particulier.

On pourrait imaginer, à l'initiative de la Mairie, du CMJ, ou de notre collectif dans le cadre du budget participatif, **que des gilets jaunes personnalisés** ([voir ici pour devis et commande](#)) **soient distribués**. Il serait inscrit au dos "À Léognan, je roule prudent", ce qui est en cohérence avec la politique affichée de la municipalité en termes de sécurité routière.

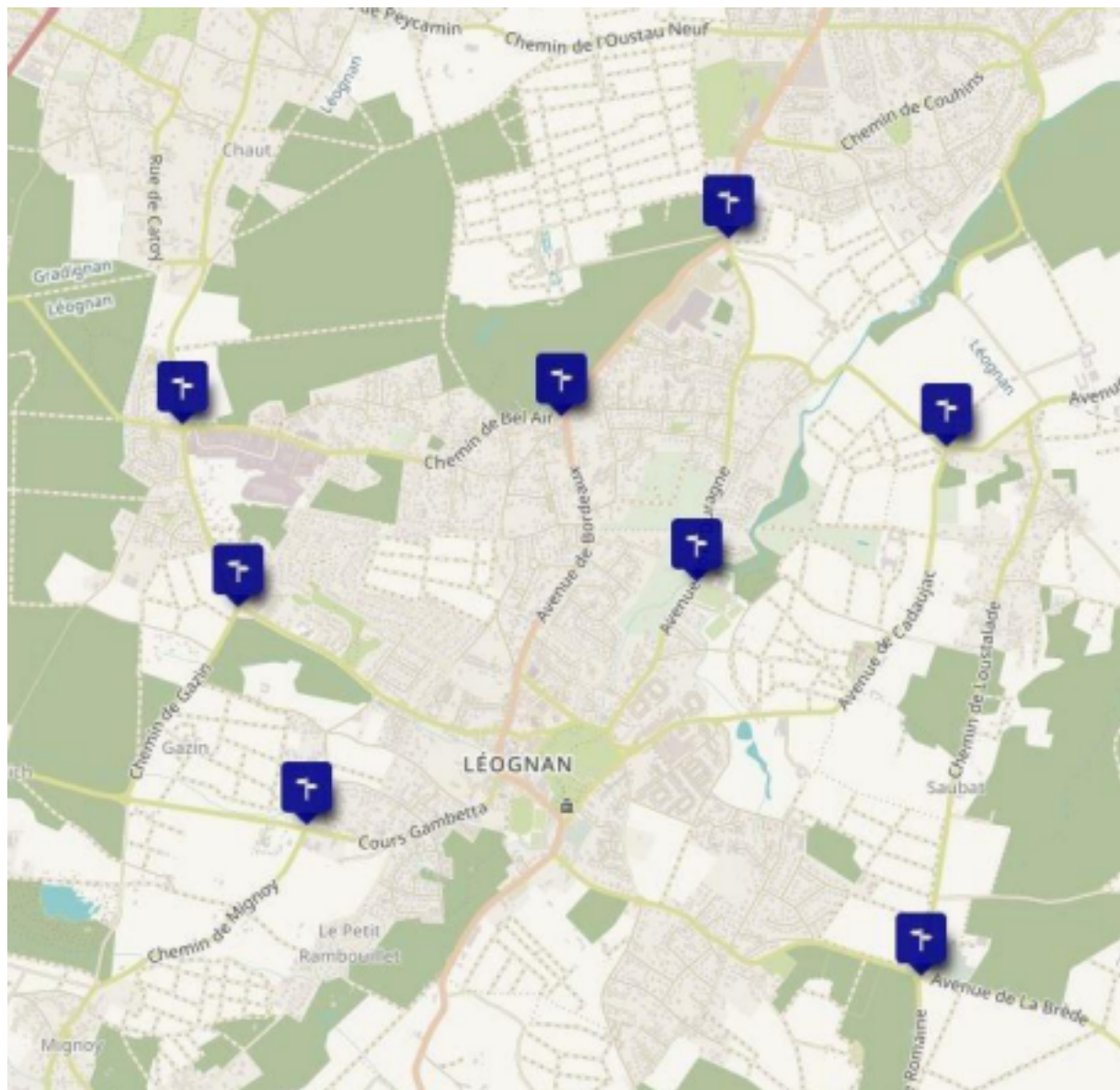
Annexe: localisation des aménagements proposés

Proposition 1 : Arceaux pour les vélos



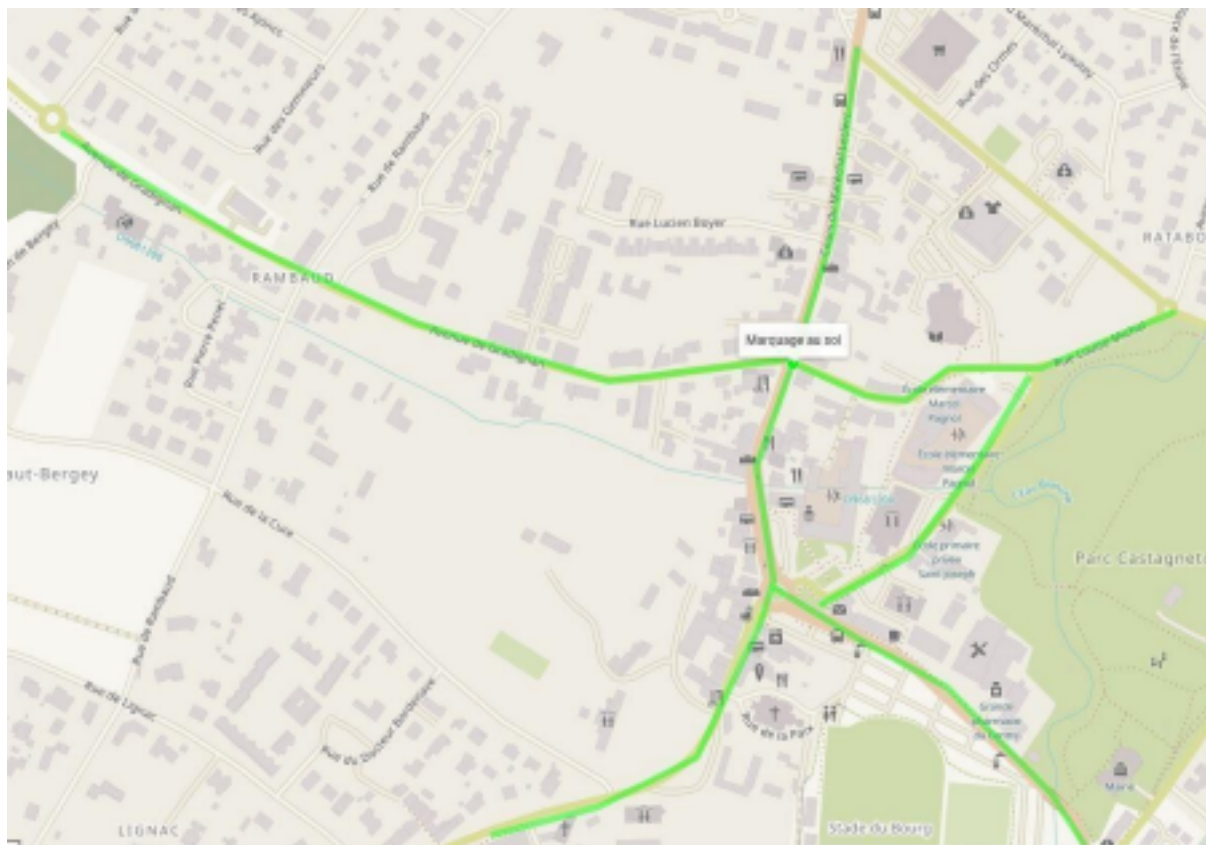
<https://framacarte.org/m/117188/>

Proposition 2 : Panneaux



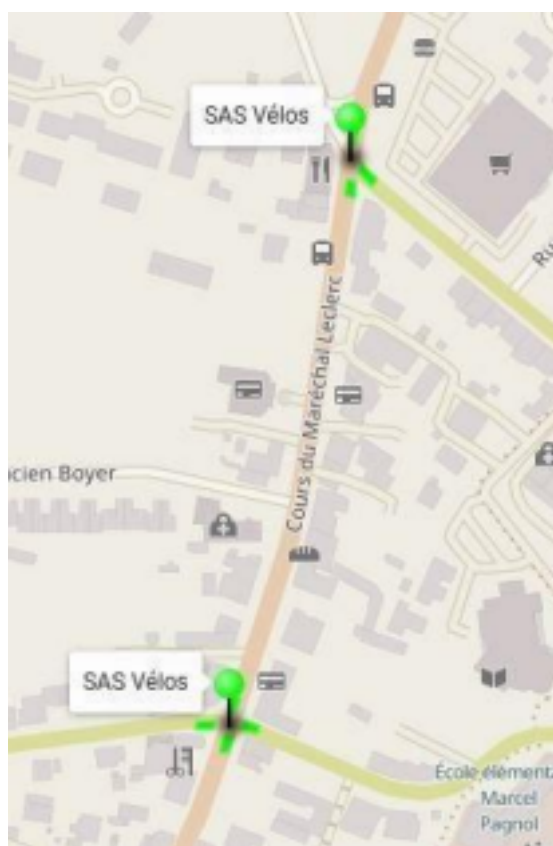
<https://framacarte.org/m/117189/>

Proposition 3 : Zone marquage cyclistes



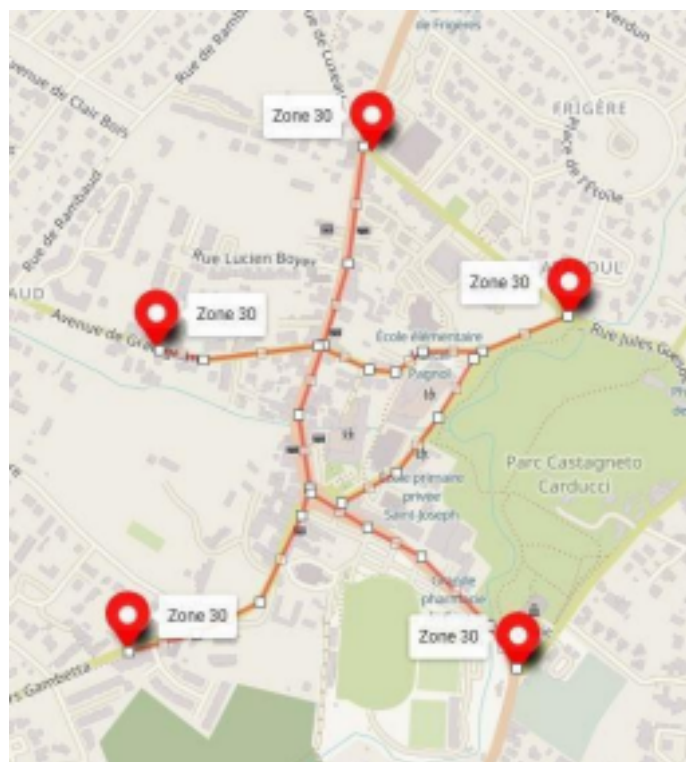
<https://framacarte.org/fr/m/117280/>

Sas vélos



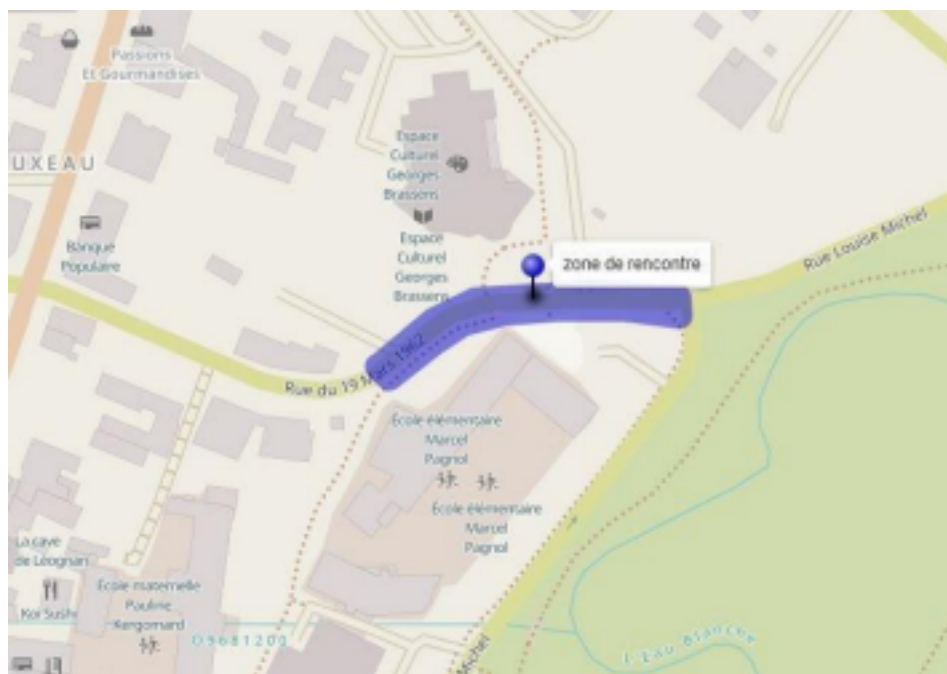
<https://framacarte.org/m/117191/>

Proposition zone 30



<https://framacarte.org/m/117190/>

Proposition zone de rencontre



<https://framacarte.org/m/117192/>